

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 10 AOÛT 2013 33, 3^{ème} Avenue, Parc du Rocher
--

L'Assemblée débute à 10h10.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut commencer.

Le Président, Raymond PILET, fait part de sa satisfaction, sa joie, son plaisir à être de nouveau présent.

1. RAPPORT MORAL
--

Le Président, Raymond PILET, présente son rapport moral :

« J'ai vraiment plaisir à vous dire ce matin ma joie de vous retrouver tous ici en Assemblée Générale. J'ai souvent pensé à vous, à notre association, à la Grière, à la Tranche et à la mer durant ces trop longs mois d'éloignement. Mais c'est tellement plus fort d'être avec vous, au Parc du Rocher, aujourd'hui. Certaines absences que la vie nous impose ont ce secret de nous combler lorsqu'elles se terminent : la villa des vacances à nouveau accueillante, les sourires, les saluts des amis et des voisins encore plus appuyés, et ce Parc source de nos joies d'enfance, de jeunesse et de famille, qui se redécouvre sous des charmes toujours neufs, avec en plus, cette année, la bordure végétale et cyclable de son boulevard, au Nord... et surtout ... au Sud, au bout de l'avenue, toujours si belle à nos yeux, la mer, encore plus bleue ...

Nous le savons bien, les coups durs surmontés dans l'année, loin de nous abattre nous rendent encore plus forts, et quand nous les traversons ensemble, encore plus solidaires.

Plus forts et plus solidaires nous le sommes devenus dans la défense de notre environnement marin, après la dramatique tempête Xynthia. Notre soudaine prise de conscience des risques pour le cordon dunaire et le parc nous a vite rassemblés dans une action associative plus dense. Elle nous a rendus plus curieux de nous informer sur le trait de côte, plus vigilants face à l'érosion des dunes qui peut toujours se réveiller lors d'un méchant coup de mer. Cette érosion peut se calmer totalement à certaines années comme en 2013 où le sable a bien remonté sur le haut de plage. Voilà qui a donné la création de notre site internet, désormais familier et dont les images vous rejoignent partout au long de l'année, au rythme des grandes marées ou des coups de vent.

Plus forts et plus solidaires nous y sommes également parvenus en recherchant informations et soutien près de la mairie. Dans ce domaine incontournable en matière de défense littorale comme d'urbanisme, nous avons fait face aux graves difficultés de coordination des présidents de parcs Grière au printemps 2012. En votre présence, nous en avons informé M le Maire, lors de notre dernière AG. La

crise désormais surmontée a débouché depuis un an sur des réunions constructives, élargies de 7 à 10 parcs tranchais, de la Porte des Iles jusqu'au quartier du Phare, avec des ordres du jour collectés par la mairie et des comptes-rendus rédigés sous sa responsabilité. Nous y avons gagné quant à l'étendue et à la précision des informations comme au climat des échanges entre tous les acteurs de ces rencontres. Un grand merci à Gilles GOBLET et à Michel MONTALETANG qui nous y représentent activement. Je formule un souhait sur un point d'importance : avoir un accès transparent, dès que possible, aux résultats des études en cours commandées par la commune concernant le littoral et ses risques. Par ailleurs, les problèmes matériels plus spécifiques à tel ou tel parc comme la voirie, les descentes de plage etc. sont désormais gérés avec les services techniques, durant l'année. En ce qui nous concerne, ce suivi attentif a été assuré par Gilles, avant la saison d'été.

Plus forts et plus solidaires dans la vie de l'association, les membres du Conseil d'Administration l'ont été depuis un an, par delà les soucis de santé des uns, les responsabilités ou l'activité professionnelle soutenue des autres. J'aurais aimé pratiquer davantage cette proximité que j'assurais habituellement pour le parc en votre nom ... peu importe... les administrateurs ont parfaitement continué les missions de l'association près de ses 145 adhérents, en particulier sa présence près des pouvoirs publics. Je tiens à les remercier de tout cœur. Mention toute spéciale à Jacques GUIBLAIS, notre Secrétaire Général, qui assure la coordination entre nous comme la mise à jour de nos fichiers informatiques. Bravo à l'équipe du site internet, en particulier René BLANC qui assure la coordination des « News » et Renée FRIN notre précieuse webmaster, avec ses reporters photographes, au trio pour l'info, à nos relais de presse et à ceux qui ont préparé la logistique de cette assemblée. Mais, avant tout, au-delà de ses responsables, l'acteur principal de l'association du Parc du Rocher, c'est nous tous, adhérents réunis en Assemblée Générale. Je vous souhaite vraiment de tous vous exprimer. On dit prendre la parole, alors c'est le jour ... au moment des débats, prenez la vraiment !

En attendant, place à l'action concrète de l'Association, tout au long de l'année... C'est elle que va vous décrire Jacques, dans le rapport d'activité. J'ai grand plaisir à lui laisser la parole. »

2. RAPPORT D'ACTIVITE

2.1. Précédente Assemblée Générale

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le samedi 11 août 2012 avec 109 adhérents présents ou représentés. Elle a bénéficié en seconde partie d'échanges avec M. le Maire, Serge KUBRYK, M. Dominique GONNOT, 1^{er} adjoint plus particulièrement en charge du littoral.

Le compte rendu de cette réunion vous a été adressé début septembre 2012.

2.2. Réunions et entretiens depuis l'Assemblée Générale 2012/2013

Réunions avec la municipalité :

Le 7 novembre 2012, les représentants des Parcs ont été reçus en Mairie par M. KUBRYK, Maire, accompagné de MM. Hubert CORTESI et Christian DANIGO, adjoints, DUPUY directeur des services techniques et Mme GRONDIN assistante de Direction

Le 11 mai 2013, deuxième réunion avec les représentants de la Mairie (MM. Serge KUBRYK, Dominique GONNOT, 1^{er} adjoint, Christian DANIGO adjoint, Jacques GAUTIER, conseiller municipal, DUPUY directeur des services techniques et Mme GRONDIN assistante de Direction)

Gilles GOBLET et Michel MONTALETANG représentaient le Parc du Rocher.

Y ont été abordés principalement les points suivants :

- Défense du littoral et protection des dunes :

- . Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)
- . Etude hydro-sédimentaire Sainte-Anne
- . Etude de submersion marine
- . Implantation et maintien des ganivelles
- . Protection du cordon dunaire
- . Descentes de plages

- Urbanisme et voirie :

- . Elaboration du PLU
- . Entretien de la voirie (en particulier dans le Parc du Rocher)
- . Zone 30 matérialisée au sol
- . Aménagement de la voirie La Grière – La Faute
- . Réfection de la voirie et des trottoirs avenue De Lattre de Tassigny
- . Entretien et réfection des descentes n° 117 et 118
- . Enrochement des Noldeaux.

- Projets municipaux - Aménagement urbain :

- . Dossier concessions des plages
- . Extension de la zone de mouillages
- . Balnéothérapie, hôtel le Rêve, terrain PEP86, plan de circulation

- Divers :

- . Traitement des chenilles
- . Devenir des terrains de l'hôtel des Pins et « Funland »

Remarque :

La plupart de ces points a été détaillée dans le bulletin annuel.

2.3. Les principaux objectifs 2012/2013 décidés par le CA du 24 août 2012

Confirmation par l'Assemblée Générale de la nécessité de poursuivre la surveillance de notre trait de côte, en particulier lors des fortes marées ou des coups de vent : tenue des défenses, recul de la dune.

Souhait de continuer à faire vivre le site Internet pour améliorer la diffusion des informations.

Poursuivre l'édition du bulletin annuel en complément du site Internet.

2.3.1 Surveillance de notre trait de côte

- Grandes marées

Fort heureusement, nous n'avons pas eu en 2013 des conditions météorologiques exceptionnelles.

. Marée de 109 du 17 octobre 2012 : la mer était forte mais notre trait de côte n'a pas souffert.

. Marée de 104 du 14 décembre 2012 : malgré un vent de 90 km/h, pas de conséquences fâcheuses sur notre trait de côte mais le pied de la dune ouest a été bien grignoté ainsi que celui de la descente 118.

- Risque GCU

La situation n'a pas évolué depuis l'an dernier.

La Mairie et le GCU sont en contentieux, les travaux entrepris étant non-conformes.

2.3.2- Site Internet - Alertes News

Le Site Internet de l'Association www.parcdurocher-lagriere.fr a maintenant plus de 2 années d'existence ; il devient le lien privilégié de l'association avec ses adhérents, les tenant au courant quasiment en temps réel des événements concernant le parc et La Tranche.

En outre, pour les adhérents ayant donné leur adresse électronique, un message leur est envoyé dès la mise en ligne de toute nouvelle rubrique.

Nous suggérons à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de nous communiquer leur adresse e-mail, étant bien entendu que celle-ci ne sera exploitée que par le comité de rédaction.

Événements mis en ligne depuis la dernière AG de 2012 :

- 09/2012 : compte rendu et diaporama de l'Assemblée Générale 2012
- 10/2012 : information sur réunions de quartier
images de la marée de 109 du 17/10
- 12/2012 : info annonce du cinéma Agnès Varda
images de la marée de 104 du 14
images sur dégradation de la dune Ouest
- 01/2013 : diffusion du bulletin annuel
- 02/2013 : mise à jour trombinoscope
nouvelle rubrique « Sites à visiter »
information sur le lancement du chantier du boulevard De Lattre de Tassigny
- 03/2013 : info annonce du cinéma Agnès Varda
- 06/2013 : images des travaux du boulevard De Lattre de Tassigny et annonce de l'Assemblée Générale 2013
- 07/2013 : rappel de l'Assemblée Générale et mise en ligne de l'invitation.

2.3.3 - Sécurité

Le 10 janvier 2013, une réunion sur place entre Gilles GOBLET et Monsieur DUPUY, Directeur des Services Techniques, a permis de faire l'inventaire des travaux concernant notre parc. La plupart d'entre eux ont été réalisés.

- Descentes :

La réfection de la descente 117 face à la 1ère Avenue :

- reprise de la partie supérieure en "enrobé" ou "bicouche".

- pose de stationnement vélos derrière le banc.

- La pose de poteaux + 3 fils lisses en protection de dune, devant la résidence ÉDEN et le mur de "la piscine", pour rejoindre la protection en pieux de châtaignier devant la propriété "COSSON", a été réalisée partiellement.

- Voirie :

Notre adhérent, M. Olivier ROGER a établi un rapport sur les travaux de voirie nécessaires. Il a été transmis à la mairie et Monsieur DUPUY, Directeur des Services Techniques en a apprécié la qualité. Les travaux demandés ont été réalisés.

Autres réalisations :

- Remise en état des abords de la 8ème Avenue.

- Circulation :

Peinture sur la chaussée de la limitation à 30 km/h. Réalisée en juillet 2013

2.3.4 Bulletin annuel

Malgré ses soucis de santé, notre président, avec l'aide de quelques administrateurs et du « trio pour l'info », a pu rédiger le bulletin annuel de l'association qui vous a été envoyé en janvier. A mi-chemin entre les Assemblées Générales, il permet de vous informer sur l'état du parc et du trait de côte ainsi que des dernières actions menées par l'Association. Il nous tient également au courant de ce qui se passe à La Tranche : travaux d'aménagement, événements culturels etc.

3. DEBAT ET VOTE SUR LES DEUX RAPPORTS
--

Michel MONTALETANG ouvre le débat.

Mme DUDZIAC remercie le CA pour le travail accompli et exprime la joie de tous de revoir M. PILET.

Question sur le contentieux GCU – Mairie : Des précisions seront demandées lors de la venue du Maire.

Michel MONTALETANG soumet au vote des adhérents le rapport moral puis le rapport d'activité. Ces deux rapports sont approuvés par vote à main levée :

Rapport moral : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : Unanimité des votes exprimés

Rapport d'activité : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : Unanimité des votes exprimés

4. RAPPORTS FINANCIERS

Le Trésorier, Francis OGIER, présente les comptes de l'Association, lesquels sont distribués en séance à chaque participant.

4.1 Bilan 2012

I – COMPTE de RESULTAT

PRODUITS **1 780,99 €**

- Cotisations des adhérents (140 adhésions) 1 680,00 €
- Don 1,00 €
- Produits financiers 99,9 €

CHARGES **1 257,69 €**

- Pot de l'amitié 304,24 €
- Fournitures de bureau 72,42 €
- Affranchissements 212,81 €
- Imprimerie/photos 236,00 €
- Forfait téléphone 100,00 €
- Site internet 71,62 €
- Dépenses exceptionnelles 92,99 €
- Investissement matériel expo 167,61 €

1 257,69 €

RESULTAT de L'EXERCICE **523,30 €**

II – BILAN au 31 décembre 2012

ACTIF

Crédit Agricole C/C 1531,93 €

Crédit Agricole Livret..... 4210,73 €

TOTAL ----- 5 742,66 €

PASSIF

Report à nouveau..... 5219,36 €

Résultat 2012..... 523,30 €

TOTAL ----- 5 742,66 €

Michel MONTALETANG soumet au vote des adhérents le bilan 2012 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des votes exprimés

4.2 Prévisionnel 2013

Le Trésorier présente le budget prévisionnel :

PRODUITS----- 1 740.00 €

- cotisations 2013 escomptées des adhérents -145 adhésions 1 740,00

CHARGES ----- 1 800.00 €

- Pot de l'amitié..... 500,00

- Fournitures de bureau..... 250,00

- Affranchissements..... 300,00

- Imprimerie, photos..... 300,00

- Forfait téléphone..... 100,00

- Site internet..... 100,00

- Dépenses exceptionnelles..... 250,00

1 800,00

RESULTAT PREVISIONNEL de L'EXERCICE ----- -60,00 €

Le budget prévisionnel 2013 se révélerait légèrement déficitaire.

Michel MONTALETANG soumet au vote le Budget 2013 :

Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	Unanimité des votes exprimés

4.3 Cotisation 2014

Le Trésorier propose ensuite, par un vote à main levée et conformément à l'avis du Conseil d'Administration, que la cotisation 2014 soit maintenue à 12 euros.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votes exprimés.

5. SOUHAITS DE L'ASSEMBLEE POUR LA PERIODE 2013-2014

La parole est donnée à l'assemblée :

- M. HAURAY adresse ses félicitations concernant le site Internet ; sa consultation donne un « petit air de vacances » quand on est rentré chez soi. Le principe des « Alertes News » est à conserver, l'image qui leur est associée permettant de repérer ce message parmi les nombreux e-mails reçus.

- Question sur la suggestion de l'Association « Apelt » concernant la suppression de certaines descentes de plage, en particulier dans le secteur du Rocher.
Mouvement dans l'assemblée qui ne semble pas y être favorable.

Exemple est donné de la descente 119 (parc EDEN ROC) qui avait été supprimée puis rétablie à la demande des riverains.

Mme DAMY fait remarquer que les descentes fragilisent effectivement les dunes. Concernant la descente 118, celle-ci est fragile mais elle souhaite qu'elle soit maintenue pour des raisons de sécurité en cas d'évacuation de la plage. C'est le seul accès entre les deux épis rocheux.

Raymond PILET rappelle à l'Association que nos trois descentes (116, 117 et 118) desservent 250 résidences alors que les deux descentes d'Eden Roc en desservent environ une centaine pour les parcs Eden Roc et Vanneaux cumulés.

Gilles GOBLET mentionne que la question n'a pas été évoquée lors des réunions avec la mairie et précise que l'aménagement des descentes type cale (comme la 117) dépend de la DDTM.

- Question sur les projets de modification des épis rocheux :

Gilles GOBLET précise qu'il n'y a aucune décision de prise. Michel MONTALETANG indique qu'il est difficile de modéliser les effets, que des études ont été faites par différents cabinets et que les conclusions ne sont pas toujours concordantes ; de plus les courants marins dominants ont changé de direction depuis quelques années, passant de l'ouest au sud-ouest actuellement.

Raymond PILET exprime son souhait de transparence quant aux conclusions des différents cabinets, leur accès n'étant pas possible actuellement.

Il rappelle le reportage « dent creuse » qui avait été fait sur notre site et communiqué à Monsieur GONNOT et souligne l'effet « Venturi » qui, par effet de dépression, provoque une succion du sable.

M. ROGER souligne que la « dune ouest » se creuse et que le sable s'est déplacé vers la mer. Il pose la question de la raison de ce creusement.

Raymond PILET rappelle la « partie de ping-pong » entre la mairie et le propriétaire de la dune.

- Mme DUDZIAC intervient sur la priorité de sortie de parc ; le risque d'accident est important étant donné le manque de visibilité de cette priorité pour les véhicules circulant sur l'avenue De Lattre de Tassigny.

- Alban BLANCHARD souligne la difficulté de l'usage des pistes cyclables de l'avenue De Lattre de Tassigny et du boulevard des Vendéens. Il est rappelé que ce n'est pas une piste cyclable mais un « axe partagé » cyclistes/piétons.

Il indique d'autre part un manque de continuité au niveau du rond point : les vélos doivent-ils rester sur le trottoir ou descendre sur la route ? Il n'y a pas de signalisation.

-Mme DAMY fait lecture des requêtes de Mme DOUILLARD :

Il y a un problème de réseau téléphonique/Internet. Bref sondage à main levée : une quinzaine de personnes présentes dans l'assemblée est concernée par ces difficultés de connexion.

L'infrastructure est vétuste.

Décision est prise d'entamer une démarche auprès d'Orange pour une remise en état des équipements collectifs (postes de connexion appelés communément répartiteurs). A chacun d'appeler Orange pour ce qui concerne son propre équipement.

6. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers chaque année, conformément aux statuts.

Les administrateurs dont le mandat arrive à expiration cette année sont :

- Monsieur Patrick RAGOT
- Monsieur Francis OGIER
- Monsieur Raymond PILET
- Monsieur Jacques GUIBLAIS
- Madame Danielle DAMY

Le Président annonce que Madame DAMY ne se représente pas.

Il informe l'Assemblée qu'il y a toujours 5 postes d'administrateurs à pourvoir.

Les candidats suivants ont adressé au Président leur candidature 48 heures avant l'élection, comme l'exigent les statuts de l'association et se présentent devant l'Assemblée :

- Monsieur Patrick RAGOT
- Monsieur Francis OGIER
- Monsieur Raymond PILET
- Monsieur Jacques GUIBLAIS
- Monsieur Patrick RUAULT (nouveau candidat)

Il est procédé au vote à bulletin secret :

- Nombre de présents et/ou représentés : 101 émargements
- Nombre de votants : 98
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 98

Ont obtenu dans l'ordre de présentation du bulletin de vote (tiré au sort) :

- Monsieur Patrick RAGOT 98
- Monsieur Francis OGIER 98
- Monsieur Raymond PILET 97
- Monsieur Jacques GUIBLAIS 98
- Monsieur Patrick RUAULT 98

Sont donc élus administrateurs de l'Association du Parc du Rocher :

- Monsieur Patrick RAGOT
- Monsieur Francis OGIER
- Monsieur Raymond PILET
- Monsieur Jacques GUIBLAIS
- Monsieur Patrick RUAULT

7. DEBAT AVEC LES REPRESENTANTS DE LA MAIRIE

Le Président, Raymond PILET et l'Assemblée accueillent Monsieur Serge KUBRYK, Maire, Monsieur Dominique GONNOT, 1^{er} adjoint plus particulièrement en charge du littoral et Monsieur Hubert CORTESI, adjoint chargé de l'urbanisme.
Monsieur le Maire salue l'Assemblée et la remercie pour son invitation.
Il invite ensuite l'Assemblée à s'exprimer.

Reprise des questions des adhérents pour M. le Maire et son premier adjoint.

- Le trait de côte :

PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) :

Monsieur le Maire indique que l'étude n'est pas finie ; il est consultable sur le site de la DDTM.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : il est consultable sur le site de la ville.

Ses grandes orientations :

Végétalisation d'importance cette année.

Protection de l'environnement : le projet de la Belle Henriette.

La Tranche demain sera de qualité plutôt que de quantité.

- **Epis rocheux** : Monsieur Dominique GONNOT précise que l'étude est très complexe, qu'elle n'est pas terminée et donc qu'il n'y a pas encore de solution connue.

La solution de « boudin géotextile » peut être aussi envisagée (voir explication technique dans le La Tranche magazine de juillet, pages 12-13).

- **La suppression des descentes de plage** : ceci a été évoqué par une association, mais n'est pas envisagé par la commune. Par contre dans l'avenir les descentes de plages seront refaites parallèles à la mer et non plus face à la mer (moins de casse par les marées).

- **La dune ouest** : même réponse que l'an passé de M. le Maire. La municipalité ne s'engage pas sur des propriétés privées, mais soutiendra une démarche de l'association auprès de la DDTM.

- **La balnéothérapie** : à cause de la suppression de crédits d'impôts liés aux investissements, Vinci met en attente son projet qui devrait être plus social.

- **Le ponton** : l'impossibilité d'avoir des mouillages supplémentaires au Maupas, incite à la création d'un port à sec. Dans ce cadre, un système de navettes gratuites sera mis en place. Les travaux devraient avoir lieu avant l'hiver.

Le classement en port marchand, après transfert de propriété à la mairie, permettrait un développement de l'activité portuaire avec des infrastructures d'embarquement des plaisanciers. Comme il n'y a pas d'exclusivité avec la compagnie qui fait les

navigations inter-îles, cela va permettre d'envisager le développement des offres de sorties, avec l'île d'Yeu par exemple.

- **Protections du GCU** : La situation est sans changement ; le GCU a assigné la commune au tribunal administratif.

- **La piscine** : vendue à la communauté de commune dans le cadre de l'adhésion de la commune de La Tranche sur Mer à la CDC « Pays né de la mer » puisque cette dernière dispose de la compétence.

- **Sorties de parc** : les vélos sont prioritaires (zones vertes).

Sur la voie, les « céder le passage » de l'avenue De Lattre de Tassigny ne sont pas très visibles ; suggestion est faite de mettre sur les panneaux un clignotant. La municipalité va réfléchir à la façon d'améliorer cette visibilité.

Des travaux de réfection de voirie et de réalisation d'axe partagé, sont prévus de Ste Anne à la Belle-Henriette. Au bout de l'avenue de Ste Anne, une partie paysagée sera réalisée.

- **Parc des floralies** : Le parc a été nettoyé par des bénévoles. Il est en partie ouvert et offre un lieu de promenade sympathique avec des jeunes enfants ; on y trouve des animaux, une restauration rapide et un manège. Un projet de création d'une association est à l'étude.

- **Axes partagés** : Ils ne sont pas toujours bien signalés dans certains de leurs tronçons.

- **Des remerciements sont adressés à la Municipalité pour la végétalisation** : 4000 sujets ont été plantés.

- **Les « rosalies »** : Elles ne sont pas toujours éclairées et créent des encombrements sur les avenues. Il faudrait demander aux loueurs de conseiller à leurs clients de circuler de préférence dans les parcs. Monsieur le Maire précise que cela a déjà été fait.

- **Fun bus** : il a transporté 160 000 personnes l'an passé.

Le Président Raymond PILET se réjouit de la richesse des réunions avec la mairie qui élargissent les points de vue ; ces échanges sont de qualités et il adresse ses remerciements à Monsieur le Maire qui indique que la prochaine réunion des parcs se fera dans la deuxième quinzaine d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents à l'Assemblée pour leur participation et invite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 12h15.

Le Président,
Raymond PILET